

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 5 JUIN 2019 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Caroline TRONQUOY
- Olivia REGGIANI
- Maila DOUKOURE

Messieurs

- Martin BIDOU
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Jérémy BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Boris THOMAS

Etaient excusés :

- Yves MEJEAN
- Sylvain CLOCHARD pouvoir à Christine Beauchemin-Flot

Y assistait :

Béatrice BOURSIER
Christelle DEGUT
Agathe AUGER

12 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

En préambule du Conseil d'Administration, Maïla Doukouré, nouvelle élue au Conseil d'Administration, se présente. Un tour de table des membres présents du CA est effectué.

1. Validation du compte-rendu du CA du 5 mars et du 6 avril

Les compte-rendus des CA du 5 mars et du 6 avril sont validés à 11 voix pour et 1 abstention.

2. Election du bureau

La liste suivante est candidate au bureau

- Co-Présidence : Stéphane Libs et Christine Beauchemin-Flot
- Co-vice-présidence : Sylvain Clochard et Frédérique Duperret
- Secrétaire : Pascal Robin
- Trésorier : Martin Bidou

La liste est élue à l'unanimité

Le poste d'Aline ROLLAND, démissionnaire, n'a pas été remplacé. Il est proposé de coopter Julie Laurent, première candidate non élue lors des dernières élections de mai 2019. Le CA vote pour à l'unanimité.

Yves MEJEAN a présenté sa démission du Conseil d'Administration. Il est également proposé de coopter le candidat non élu suivant.

Une discussion s'engage, il faudrait dans ce cas soumettre deux postes supplémentaires aux prochaines élections, au risque que l'investissement de deux membres pendant une année ne soient pas poursuivis s'ils n'étaient pas élus.

Pour 3 / Contre 4 / Abstention 4

Un deuxième membre n'est pas coopté.

3. Point sur l'AG, le vote électronique et le déjeuner Cannes

Assemblée Générale :

Il est proposé de rendre l'AG plus dynamique, moins austère, tout en conservant une teneur politique, à travers :

- la définition des sujets à traiter autour de thématiques,
- d'un support de présentation PowerPoint sur toute la durée de l'AG et non plus seulement en ouverture,
- de présenter les actions debout, de rendre les lectures plus vivantes et moins détaillées à l'oral que sur le document écrit,
- de prévoir un temps d'échange avec la salle après chaque thématique abordée
- de livrer une version courte du rapport d'activité à l'oral et une version plus détaillée à l'écrit. Au vu des bons retours dans la presse les messages sont bien passés mais la lecture intégrale du rapport est trop fastidieuse.
- De condamner les premiers et les derniers rangs pour des raisons techniques : un retour son est à déplorer dans la salle du 60^{ème} à l'avant de la salle et dans les premiers rangs.

Le CA exprime des regrets :

- Sur la teneur de certaines questions des adhérents qui concernaient moins les activités directes du syndicat,
- l'intervention d'Eric Marti (ComScore) présentant le bilan annuel a été jugée trop longue, peu compréhensible pour tous,
- Les institutionnels ont apporté des réponses floues.

Découper l'AG en plusieurs thématiques, permettra aux adhérents de poser directement des questions relatives aux sujets traités.

Eric Marti pourrait apporter des éclairages sur chaque grande thématique tout au long de l'AG, ce qui permettrait d'alléger la fin.

Il est rappelé en CA que Xavier Lardoux a annoncé lors de l'AG la création d'un groupe de travail sur l'évolution de l'aide à la programmation difficile, qu'il voudrait réunir dès le mois de juin. Cette évolution est promise depuis déjà 3 ans avec une demande d'élargissement des villes éligibles et une augmentation de l'enveloppe.

Il est rappelé que le courrier envoyé début avril sur l'écrêtement, n'a à ce jour reçu aucune réponse, et que les subventions annoncées devoir être versées fin mai lors des AG cannoises, ne le seront pas avant la troisième semaine de juin, voire plus tard pour les subventions supérieures à 23 000 euros.

Luigi Maigri a fait part au SCARE de son souhait d'organiser des « Assises de l'exploitation » sur 2-3 jours qui permettraient une réflexion de fond sur des pistes d'évolution en profondeur de l'accompagnement des salles Art & Essai, avec des intervenants sociologues, économistes, juristes... Il est proposé de le rencontrer afin d'obtenir plus d'informations sur le projet.

Elections :

Une plate-forme dédiée a été développée pour réaliser pour la première fois cette année un vote électronique pour le renouvellement du CA.

Sur les 710 écrans (339 adhérents), 334 bulletins ont été exprimés contre 376 l'année dernière. Cette différence de 42 bulletins correspond à environ une vingtaine d'adhérents-votants. Ce résultat est satisfaisant pour une première année de mise en place. Le développement de la plate-forme a été amorti dès la première années avec une économies de frais postaux de ± 1 300€.

Le fonctionnement exclusivement électronique des votes et des inscriptions a cependant conduit à une baisse de réception de pouvoirs, divisée par trois.

Cette année les tote-bags ont été moins réussis, il faudrait peut-être réfléchir à quelque chose de nouveau pour l'an prochain ?

Il est décidé de commencer à préparer l'organisation de l'AG dès le CA de décembre afin d'anticiper.

Déjeuner :

L'ensemble du CA a reçu de très bons échos du déjeuner (bon timing, bonne répartition des tables, déjeuner assis ...)

Il est proposé d'adresser un courrier à l'AFCAE afin de :

- demander de placer un film court (1h30) le matin de l'AG du SCARE et de revenir à la formule précédente de l'AG précédant le déjeuner, si la matinée de mardi se déroule en salle du 60^{ème}.

Il est souligné par ailleurs par les administrateurs la difficulté d'assister à l'AG de l'AFCAE le lundi matin, jour de programmation.

Martin Bidou quitte la séance à 11h13

4. Adhésions

Le bureau du SCARE compte sur l'ensemble des administrateurs pour informer sur les actions du syndicat et conseiller une adhésion à des confrères non adhérents.

Il est de plus décidé de préparer un mémo explicatif simple, comme une notice d'adhésion, comprenant un paragraphe sur la double appartenance. Ce mémo pourra être envoyé à des salles ciblées.

Il est par ailleurs proposé d'envoyer une newsletter pour sensibiliser les adhérents au montant de leurs cotisations, et éventuellement proposer dès septembre une cotisation supplémentaire (50€, 100€ ou « prix généreux »).

Cela se justifie par les activités annuelles développées par le SCARE et pour conserver son indépendance, les subventions doivent majoritairement provenir des adhérents.

La question des salles indépendantes rachetées par des groupes est posée.

Il est admis qu'il est du ressort de CGR de démissionner le cinéma de Rodez car celui-ci était adhérent au SCARE avant son rachat par le groupe. Cependant la question se pose pour des cinémas non adhérents souhaitant adhérer au SCARE, comme MK2 qui souhaite ré-adhérer à l'AFCAE et au SCARE. Le CA est partagé car en termes d'accès aux copies, le circuit exerce une concurrence violente face aux indépendants. D'un autre côté, certaines de leurs salles sont classées Art & Essai et leur taille reste limitée. Il est proposé de fixer une ligne directrice, d'étudier les salles, et de prendre des décisions au cas par cas.

Un temps de réflexion jusqu'au prochain CA est demandé.

5 – Point sur les dossiers en cours et actions à mener

• Classement Art & Essai :

Suite à la réforme et aux changements de grille, il est décidé d'envoyer un courrier à la présidence du CNC (F. Bredin, copie Xavier Lardoux, Corentin Bichet) ainsi qu'aux deux présidentes et vice-présidente de la Commission Art & Essai rapidement. Une réunion est souhaitée à la rentrée prochaine, pour faire le point sur le classement après la réforme, les dysfonctionnements et les problèmes répertoriés pendant les commissions.

Afin de préparer le dossier, il est décidé que chaque membre ayant participé à une commission régionale réexamine les dossiers et observe l'indice automatique, l'obtention des labels, les effets de seuil, les recettes annexes. Une réunion spécifique devra être organisée, hors CA afin de faire un point avant de rencontrer le CNC. Il est également proposé de convier C. Bichet et X. Lardoux à un des prochains CA afin de faire un point in situ avec eux.

Afin d'avoir plus d'impact, il est décidé d'envoyer un courrier par sujet :

- Travaux sur le Classement Art & Essai après mise en place de la réforme
- Aide à la programmation difficile
- Relance des travaux sur l'évolution des textes sur les CDAC / CNAC

• Observatoire petite et moyenne exploitation :

La question de l'accompagnement du renouvellement numérique est au point mort. Une commission de réflexion FNCF et AFCAE doit avoir lieu. Le CNC pense qu'il y a le temps. Lors de l'AG du SCARE, il n'y a eu aucune réaction à ce sujet de la part des adhérents.

• CDAC/CNAC :

Le cas de Claye-Souilly est exposé. CGR a fait un recours devant le tribunal administratif d'appel contre la décision de la CNAC de ne pas autoriser le projet ramené à 8 salles. Le CNC n'a pas fait appel aux services d'un avocat pour défendre le cas. Le GNCR, Cinémas 93, le SCARE, le cinéma Jacques Tati de Tremblay, Concorde de Mitry Mory se sont défendus devant la cour en engageant Me Stéphanie Encinas. Le rapporteur a mis en avant notamment les indices de la ZIC, calculée selon le porteur de projet, comme le nombre de fauteuils par habitants ou indices de fréquentation inférieurs aux chiffres nationaux ou du reste du département, en sachant que la ZIC calculée par le porteur de projet est artificielle puisqu'elle écarte les multiplexes plus importants que le projet de 8 salles. L'avocate n'a pu être suffisamment insistée sur ce point.

• Action Cœur de Ville

Le plan Action cœur de Ville est abrité par le Ministère de la Cohésion des territoires et a pour objectif de revaloriser les centres villes des villes moyennes désertifiées. 222 villes font partie du plan, doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans.

Stéphane Libs et Béatrice Boursier se sont rendus à un rendez-vous avec Arthur Courty, chargé de mission.

Il semble que les dispositifs soient une agrégation de dispositifs existants.

Deux des quatre volets d'intervention concernent le développement économique et commercial et la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine. Dans ce cadre, les salles de cinéma pourraient solliciter des aides relatives à leurs bâtiments.

Le Scare a dressé une liste des cinémas implantés dans les 222 villes concernées.

Il est proposé d'envoyer une information à chacun des adhérents du SCARE concerné par le plan afin de leur conseiller de se rapprocher de leur municipalité.

Il a été proposé au SCARE

- de faire parvenir au Plan des exemples de bonnes pratiques en matière de cinéma qui pourraient inspirer les municipalités pour les faire figurer dans les newsletters. L'exemple du cinéma Manivel de Redon a été proposé.
- De faire partie d'un groupe de travail sur la culture, à partir de la rentrée.

Le Forum de Sarreguemines a bénéficié d'une garantie de crédit Cœur de ville et pourrait servir d'exemple.

- **Commission Culture Assemblée Nationale**

Il est décidé de solliciter un rendez-vous auprès d'Aurore Bergé, député des Yvelines membre de la Commission Culture, le plus rapidement possible. Une demande d'audition du SCARE auprès de la commission pourrait être formulée.

- **Dispositifs scolaires**

Paul-Marie Claret souhaite mettre à l'ordre du jour une hausse des tarifs des dispositifs scolaires, qui n'ont pas évolué depuis des années. L'absence d'harmonisation nationale est soulignée, certains pratiquant des tarifs à 2,30 euros, d'autres à 2,50.

Cependant, des tarifs plus élevés pourraient freiner la fréquentation de certaines classes. Il faudrait trouver les moyens d'une prise en charge de 50 centimes supplémentaires par le CNC et les régions, certaines collectivités ne pouvant pas financer le transport.

Il est nécessaire de solliciter la mise en place d'une réflexion globale par la direction des Territoires au CNC.

Par ailleurs, Paul-Marie Claret indique que le Méliès de Saint-Etienne pouvait prétendre à une aide de 10 000 euros de la région auparavant pour la médiation culturelle et les actions jeune public entreprises. Cette aide a disparu avec le dispositif 1 euro pour 2 euros, fléché vers les postes mutualisés de médiateurs culturels.

- **Expérimentation Pass culture**

Actuellement 5 départements sont en expérimentation dont le Bas-Rhin. Les Stars de Strasbourg ont ré-intégré le dispositif en mars car aucune autre salle de cinéma n'était présente.

D'une façon générale, le site est ergonomique, la création d'un compte est facile, les tarifs sont libres, il n'y a pas d'intégration de système de caisse mais cela fonctionne avec un remboursement tous les 15 jours, les offres sont variées et filtrées (culture en haut, loisirs en bas). Les offres sont cependant très nombreuses et ne sont pas classées de façon chronologique.

De nombreuses demandes sont émises par des jeunes souhaitant se rendre chez UGC, qui ne fait pas partie du dispositif. Les cinémas Stars ont mis en place plusieurs offres dont une carte de 10 places à 57€ (au lieu de 65€). A ce jour, 42 cartes ont été achetées par un public qui n'est pas amené à venir au Star habituellement. Concernant les séances spéciales organisées, seulement 2 à 4 réservations sont faites en moyenne (sur 1800 places).

- **Expérimentation Klox**

Un rendez-vous a eu lieu à Cannes. L'agence doit élaborer un contrat pour débiter l'expérimentation avec les salles volontaires. Il a été demandé que le contrat prévoie les points suivants :

- une non-exclusivité (possibilité de travailler avec d'autres structures)
- Restitution de données confiées si rupture ou fin de contrat
- Possibilité de partir à tout moment (sous conditions)

Lors de la dernière réunion du groupe du Louxor du 11/04 qui a traité de ce sujet, il a été demandé par des distributeurs d'interroger une autre agence : Okarina. Un rendez-vous est en cours.

Charles Vintrou a participé au rendez-vous avec Klox et se porte volontaire pour faire participer ses trois cinémas (Dourdan, Frontignan et Saint Vallier).

- **Agenda Access Dynamic**

Suite à l'Atelier aux Arcs organisé par le SCARE autour de la création d'un logiciel de programmation, Access Dynamic a développé un outil step by step.

Il s'agit de l'agenda dynamique qui permet de visualiser de manière ergonomique les films par date de sortie, les partenaires, les changements de date ...

Il peut être complété par l'agenda de négociation qui permet de noter et partager avec son équipe les différentes étapes de négociation sur un film, et sur plusieurs sites.

L'outil devrait évoluer avec plus de fonctionnalités, pour permettre de préparer sa programmation puis devenir un vrai logiciel de programmation avec un lien vers le logiciel de caisse.

Des tarifs préférentiels ont été négociés pour les adhérents du SCARE :

- **200€ /an** au lieu de 250€ pour l'agenda dynamique.
- **300€ /an** au lieu de 350€ pour l'agenda dynamique + l'agenda de négociation.

6/ Charte exploitation / distribution collectif 50/50

Le collectif a organisé à Cannes, un groupe de travail qui a réuni le 17/05 sur la plage du CNC, une trentaine d'exploitants et de distributeurs de toute taille et l'ensemble des représentants de toutes les organisations professionnelles du secteur. Cinq administrateurs du SCARE y ont participé. Il a été décidé de mettre au point une charte pour favoriser la diffusion des films paritaires et de la bonification et la mise en place de la parité dans les équipes. Une deuxième réunion aura lieu en juin afin d'affiner la charte et déterminer des demandes de mesures à présenter au CNC avant septembre en vue des deuxièmes assises. Le souhait du collectif est de faire signer la charte aux premières entreprises lors du Congrès des Exploitants.

La séance est levée à 13h45